

## **Allocution de la Conseillère d'État Florence Nater lors de la cérémonie de remise du Label Intégration CNIP-OAI 2023**

**Couvet, le 13 février 2024**

*Seule la parole prononcée fait foi*

Mesdames et Messieurs, chères et chers ami-e-s,

C'est toujours un grand plaisir pour moi de participer à cette traditionnelle remise du Label Intégration. Cette année 2024 a même une saveur toute particulière car elle correspond au 30<sup>e</sup> anniversaire de l'institution qui l'organise et nous accueille aujourd'hui : le centre neuchâtois d'intégration professionnelle, plus connu sous son petit nom, le CNIP. Nous aurons l'occasion de fêter ce bel anniversaire en grande pompe à l'automne, et je m'en réjouis.

Un anniversaire, c'est toujours l'occasion de faire la fête. De dresser la table pour festoyer, et de dresser le bilan ! De regarder en arrière pour voir tout ce que le CNIP a mis en œuvre pour faire progresser l'intégration professionnelle dans notre canton.

- Combien de personnes passées par ici, envoyées par le chômage ou l'assurance invalidité, ou par leur entreprise, ont retrouvé confiance en elle, en leurs compétences et en leur avenir ?
- Combien de personnes passées par ici ont pu rebondir, et donner un second souffle à leur carrière ?

Nous n'avons même pas besoin d'avancer beaucoup de beaux chiffres pour nous convaincre de la nécessité d'une telle mission, portée ici par le CNIP. Chaque trajectoire de vie améliorée ici entre ces murs, chaque personne - qui a retrouvé du sens, de la confiance, de l'estime de soi, la conscience d'un rôle économique et social – chacune de ces histoires de vie compte pour elle-même et est encore plus forte que les chiffres statistiques dont nous avons aussi bien sûr besoin.

Un anniversaire, c'est aussi l'heure de regarder en avant. De nous demander quel type d'intégration nous souhaitons, pour quel public ? L'occasion aussi d'anticiper les conséquences sur les besoins en compétences de la digitalisation, de la transition énergétique ou encore du vieillissement démographique.

Le Conseil d'Etat vient de présenter les orientations stratégiques de la politique cantonale de l'emploi 2024-2027. J'en retiendrai ici un point qui rejoint tout particulièrement les missions du CNIP : le canton de Neuchâtel entend renforcer encore le soutien à la reconversion professionnelle des demandeuses et demandeurs d'emploi.

Ce qui est certain dès aujourd'hui, c'est que cette mission d'intégration professionnelle ne peut se faire qu'avec celles et ceux qui sont nos partenaires clés pour assurer son succès : les entreprises et acteurs du tissu économique local. Les entreprises horlogères et microtechniques en premier lieu. Il s'agit bien sûr encore de garder un peu de suspense sur les lauréats de ce Label 2023, mais permettez-moi une pointe de chauvinisme pour vous dire que 2 entreprises sont tout proches d'ici, et qu'une 3e n'est pas très loin...

Je vous salue donc tout particulièrement ce soir, Mesdames et Messieurs les responsables d'entreprises. Dans vos entreprises respectives, vous œuvrez à l'intégration professionnelle. Soyez-en félicités et remerciés.

Parce que vous avez conscience de votre responsabilité sociale.

Parce que la main-d'œuvre et les compétences se font rares. La pénurie dont il est question dès aujourd'hui peut être l'occasion de donner leur chance à des personnes que les aléas de la vie ont éloignées du marché de l'emploi. Cela demande sans doute de la patience, de la persévérance, tant ici au CNIP pour former ces personnes que dans vos entreprises pour les accueillir.

Tout comme vous, Mesdames et Messieurs les personnes qui fréquentez les cours du CNIP, avez besoin de courage et de résilience pour vous mettre au défi des formations offertes ici et de l'intégration professionnelle qui, je vous le souhaite sincèrement, suivra.

En 2023, 25 entreprises ont accueilli des stagiaires du CNIP, pour un total de 30 stages, ce qui représente 2839 journées de travail. 21 stagiaires sont allés au bout de leur formation et près des  $\frac{3}{4}$  d'entre elles et eux ont été engagés, soit 15 engagements fermes, nourris de l'espoir qu'ils soient durables.

Encore une fois, au-delà des chiffres, ce qui me marque tout particulièrement, ce sont les destins qui ont changé ici, vers un mieux-vivre : car qui dit intégration professionnelle dit insertion sociale et vie autonome. Chacune des personnes concernées en sortira grandie, et notre cohésion sociale renforcée. Nous célébrons donc aujourd'hui des victoires individuelles, qui constituent une grande et belle victoire collective.

Pour terminer, je remercie très sincèrement les équipes du CNIP, de l'OAI et du SEMP pour tout le travail réalisé ici au quotidien, et dont cet événement n'est que le drapeau planté sur la montagne. Si on regarde avec plaisir les couleurs de ce drapeau flotter sur la montagne, admirons aussi toute la montagne, ou plutôt toutes LES montagnes, qui ont dû être gravies pour en arriver là. Par les institutions concernées, par les entreprises et par les personnes en insertion.

Je vous remercie de m'avoir écoutée et vous souhaite une très belle soirée.